

Ville d'Orly



Présentation de l'Atlas de la Biodiversité Communale sur le territoire d'Orly (94)



1. Groupes d'espèces recherchés et résultats en chiffres

Les sujets étudiés ont été:

- Les habitats et la flore : 357 espèces
- Les mammifères terrestres: une espèce
- Les chauves-souris: 7 espèces
- Les oiseaux: 59 espèces
- Les reptiles: une espèce
- Les amphibiens: 2 espèces
- Les insectes:
 - ✓ Papillons à activité diurne: 25 espèces
 - ✓ Libellules: 19 espèces
 - ✓ Orthoptères (criquets, grillons et sauterelles): visuel et auditif (capture éventuelle avec relâcher): 19 espèces
 - ✓ Coléoptères saproxyliques patrimoniaux: visuel (capture éventuelle avec relâcher et indices de présence): une espèce

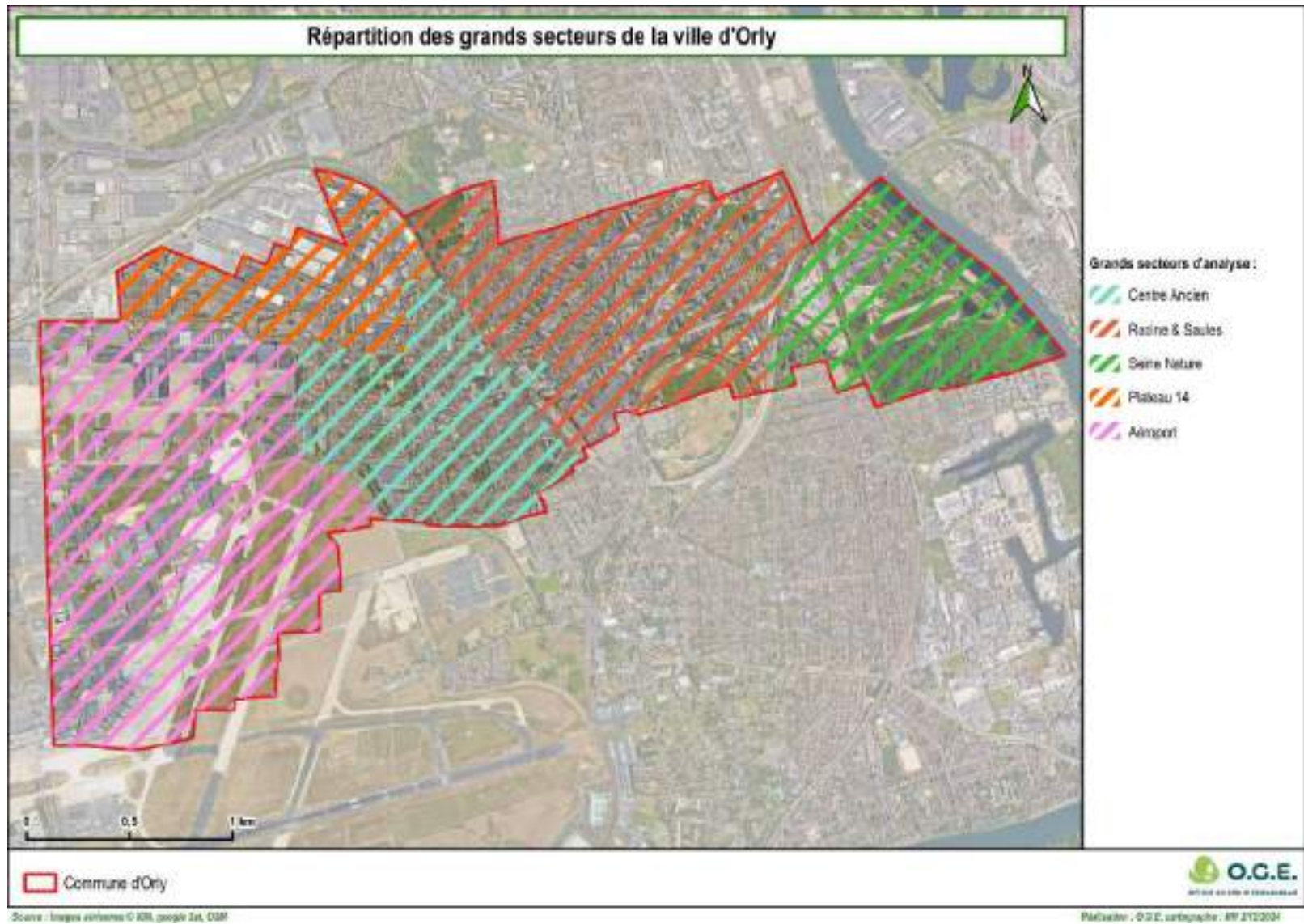


Parc Georges Méliès © O. Labbaye O.G.E



Parc des Saules © O. Labbaye O.G.E

2. Grands secteurs



❑ Secteurs:

La commune a été divisée en 5 grands secteurs en fonction de la nature de leur occupation du sol.

3. Secteur aéroport

❑ Secteur Aéroport:

Ce secteur n'a pas été inventorié.

En bordure de piste, d'immenses prairies sont en place depuis au moins une soixantaine d'années. Les cortèges floristiques et faunistiques connus sont typiques des prairies. Ce sont des habitats très rares dans les communes urbaines.



Prairies de l'aéroport © O.G.E

4. Secteur Plateau 14

❑ Secteur Plateau 14:

Il s'agit d'une vaste zone d'activité, majoritairement imperméabilisée et construite. La diversité en espèces y est très limitée. Seule exception, le cimetière Victoire est occupé par de nombreuses espèces attirées par ses pelouses sèches, ses espaces gravillonnés et sa tranquillité.



Gaillet de Paris *Gallium parisiense* © O.G.E.



Renoncule à petites fleurs
Ranunculus parviflorus © O.G.E.



Cimetière Victoire © O. Labbaye O.G.E

- **Renoncule à petites fleurs** *Ranunculus parviflorus*, protégée en IdF: cimetière Victoire
- **Gaillet de Paris** *Gallium parisiense*, Vulnérable sur liste rouge régionale, déterminant ZNIEFF: cimetière Victoire

4. Secteur Plateau 14

- **Chardonneret élégant** *Carduelis carduelis*, protégé, Quasi-menacé sur liste rouge régionale: cimetière Victoire
- **Verdier d'Europe** *Chloris chloris*, protégé, Vulnérable sur liste rouge régionale : cimetière Victoire
- **Accenteur mouchet** *Prunella modularis*, protégé, Quasi-menacé sur liste rouge régionale: cimetière Victoire



Chardonneret élégant *Carduelis carduelis* © B. Macé O.G.E.



Verdier d'Europe *Chloris chloris* © M. Sébille O.G.E.



Accenteur mouchet *Prunella modularis*
© M. Sébille O.G.E.

4. Secteur Plateau 14

- **Lézard des murailles** *Podarcis muralis*, protégé: cimetière Victoire
- **Némusien** *Lasiommata maera*, déterminant ZNIEFF: cimetière Victoire



Lézard des murailles *Podarcis muralis* © O. Labbaye O.G.E.



Némusien *Lasiommata maera* © M. Sébille O.G.E.

5. Secteur Centre ancien

❑ Secteur Centre ancien :

Il regroupe les bâtiments les plus anciens de la commune. Ceux-ci comportent des cavités favorables à plusieurs espèces, dont les oiseaux et les chauves-souris. Arbres matures à cavités d'alignement et dans les parcs Georges Méliès, de la Cloche et de la Maison de l'Enfance

- **Sérotine commune** *Eptesicus serotinus*, protégée, Vulnérable sur liste rouge régionale et déterminante ZNIEFF: Parc Georges Méliès



Place du Général Leclerc
© O. Labbaye O.G.E.



Platanes à cavités au Parc Georges Méliès
© O. Labbaye O.G.E.

5. Secteur Centre ancien



Cavités d'arbres favorables au gîte des chauves-souris

5. Secteur Centre ancien

❑ Quelques espèces d'oiseaux sont directement liées aux humains:

- **Moineau domestique** *Passer domesticus*, protégé, Vulnérable sur liste rouge régionale: cavités dans les constructions
- **Martinet noir** *Apus apus*, en forte régression: cavités dans les constructions
- **Rougequeue noir** *Phoenicurus ochruros*, protégé: cavités dans les constructions



Moineau domestique *Passer domesticus*

© V. Vignon O.G.E.



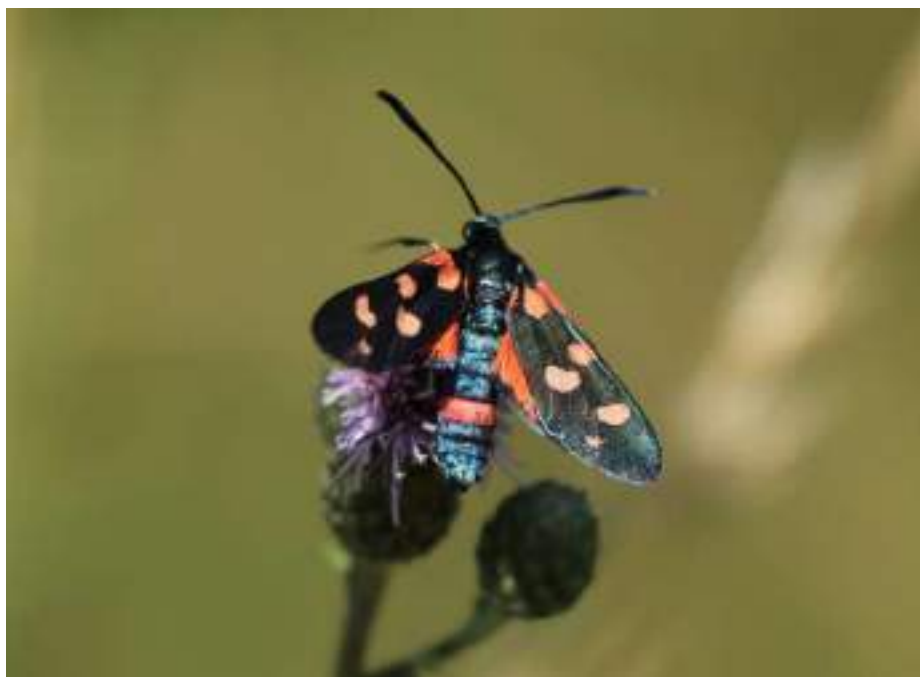
Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros* © M. Sébille O.G.E.

5. Secteur Centre ancien

- ❑ Les parcs et espaces verts permettent la présence d'insectes particulièrement remarquables:
- **Flambé** *Iphiclides podalirius*, protégé régional, Quasi-menacé sur liste rouge régionale: Parc Georges Méliès
- **Zygène de la Coronille** *Zygaena ephialtes*, Vulnérable sur liste rouge régionale, déterminante ZNIEFF: route Charles Tillon face à l'aéroport, où l'espèce est présente dans les prairies
- **Lucane cerf-volant** *Lucanus cervus*, annexe II directive Habitats: Parc de la Cloche



Flambé *Iphiclides podalirius* © O. Labbaye O.G.E.



Zygène de la Coronille *Zygaena ephialtes* © L. Berger O.G.E.



Lucane cerf-volant *Lucanus cervus*
© V. Vignon O.G.E.

6. Secteur Racines et Saules

❑ Secteur Racines et saules:

Le bâti est plus récent dans ce secteur, principalement de la deuxième moitié du XXème siècle et début du XXIème siècle. Les sols imperméabilisés y sont par endroits répandus. Quelques parcs récents sont présents: Bois des Roses, Parc de l'Oiseau, Parc Jean Mermoz....

- **Polystic à soies** *Polystichum setiferum*, assez rare et déterminant ZNIEFF: Bois des Roses
- **Brome à deux étamine** *Anisantha diandra*, assez rare: Parc Jean Mermoz



Parc Jean Mermoz © O. Labbaye O.G.E.



Polystic à soies *Polystichum setiferum* © P. Thévenin O.G.E.



Bois des Roses © O. Labbaye O.G.E

6. Secteur Racines et Saules

- ❑ Les espaces herbeux profitent aux espèces de prairies:
 - **Conocéphale gracieux** *Ruspolia nitidula*, protégé régional: Parc Jean Mermoz
 - **Hespérie de l'Alcée** *Carcharodus alceae*, assez rare: Parc Jean Mermoz
- ❑ Le centre équestre permet la présence d'une espèce d'oiseau désormais exceptionnelle en ville:
 - **Hirondelle rustique** *Hirundo rustica*, protégée, Quasi-menacée sur liste rouge régionale: Centre équestre



Conocéphale gracieux *Ruspolia nitidula* © O.G.E.



Centre équestre d'Orly où l'Hirondelle rustique *Hirundo rustica* se reproduit © O.G.E.



Hespérie de l'Alcée *Carcharodus alceae*
© M. Sébille O.G.E.

7. Secteur Seine Nature

❑ Secteur Seine Nature:

La Seine et ses rives, associées aux espaces à végétation spontanée de l'Usine des Eaux et son plan d'eau regroupe des habitats absents la plupart du temps en ville: grands bois, bois humides en bordure de cours d'eau, grandes friches herbeuses...

- **Cardamine impatiente** *Cardamine impatiens*, protégée en IdF, Vulnérable sur liste rouge régionale, déterminante ZNIEFF: rives de la Seine



Cardamine impatiente *Cardamine impatiens* © O.G.E.



Bois rudéraux au sud de l'usine des eaux © E. Gucciardo O.G.E.



Rives de la Seine © O. Labbaye O.G.E.

7. Secteur Seine Nature

- ❑ Les chauves-souris sont nombreuses dans les zones humides du secteur, propice aux insectes dont elles se nourrissent:
- **Murin de Daubenton** *Myotis daubentonii*, protégé, En danger sur liste rouge régionale et déterminante ZNIEFF: bois bordant la Seine
- **Noctule commune** *Nyctalus noctula*, protégée, Quasi-menacée sur liste rouge régionale et déterminante ZNIEFF: bois bordant la Seine
- **Noctule de Leisler** *Nyctalus leislerii*, protégée, Quasi-menacée sur liste rouge régionale et déterminante ZNIEFF: bois bordant la Seine
- **Pipistrelle de Nathusius** *Pipistrellus nathusii*, protégée, Quasi-menacée sur liste rouge régionale et déterminante ZNIEFF: bois bordant la Seine



Murin de Daubenton *Myotis daubentonii* © V. Vignon
O.G.E.



Pipistrelles indéterminées *Pipistrellus* sp.

© O.G.E

7. Secteur Seine Nature

❑ Les espaces plus secs sont riches en oiseaux:

- **Fauvette des jardins** *Sylvia borin*, protégée, Vulnérable sur liste rouge régionale: grand bois
- **Hypolaïs polyglotte** *Hippolais polyglotta*, protégée, Quasi-menacée sur liste rouge régionale: lisière du grand bois
- **Fauvette grisette** *Sylvia communis*, protégée, Quasi-menacée sur liste rouge régionale: lisière du grand bois



Fauvette des jardins *Sylvia borin* © M. Sébille O.G.E.



Fauvette grisette *Sylvia communis*

© M. Sébille



Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta* © M. Sébille

7. Secteur Seine Nature

- ❑ La Seine et le grand bassin de l'Usine des eaux favorisent plusieurs espèces d'oiseaux:
- **Bergeronnette grise** *Motacilla alba*, protégée, Quasi-menacée sur liste rouge régionale: rives de la Seine
- **Sterne pierregarin** *Sterna hirundo*, protégée, Vulnérable sur liste rouge régionale, en annexe I directive « Oiseaux » : rives de la Seine et plan d'eau avec nidification sur un radeau
- **Martin-pêcheur d'Europe** *Alcedo atthis*, protégé, déterminant ZNIEFF, en annexe I directive « Oiseaux » : rives de la Seine et plan d'eau



Bergeronnette grise *Motacilla alba*

© O. Labbaye O.G.E.



Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis* © M. Sébille O.G.E.

7. Secteur Seine Nature

- **Grèbe castagneux** *Tachybaptus ruficollis*, protégé, Quasi-menacé sur liste rouge régionale: plan d'eau
- **Bergeronnette des ruisseaux** *Motacilla cinerea*, protégée: rives de la Seine
- **Mouette mélanocéphale** *Ichtyaetus melanocephalus*, protégée, Quasi-menacée sur liste rouge régionale, en annexe I directive « Oiseaux »: rives de la Seine



Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* © M. Sébille O.G.E.



Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*
© M. Sébille O.G.E.

7. Secteur Seine Nature

- ❑ Peu d'espèces d'amphibiens ont été observées dans la commune, ce qui est classique en ville où les pièces d'eau sont généralement peu nombreuses:
- Grenouille rieuse *Pelophylax ridibundus*, protégée: Plan d'eau
- Grenouille verte indéterminée *Pelophylax sp.*, protégée: Plan d'eau



Grenouille verte indéterminée *Pelophylax sp.* © O.G.E.



Grenouille rieuse *Pelophylax ridibundus*

© O. Labbaye O.G.E.

7. Secteur Seine Nature

- ❑ Plusieurs insectes directement associés aux eaux courantes ou stagnantes sont bien représentés sur les rives de la Seine:
- **Grande Aesche** *Aeshna grandis*, protégée régionale, Quasi-menacée sur LRR, déterminante ZNIEFF: rives de la Seine
- **Gomphe vulgaire** *Gomphus vulgatissimus*, Quasi-menacé sur LRR, déterminant ZNIEFF: rives de la Seine
- **Petit Mars changeant** *Apatura ilia*, déterminant ZNIEFF: bois alluvial



Gomphe vulgaire *Gomphus vulgatissimus* © O.G.E.



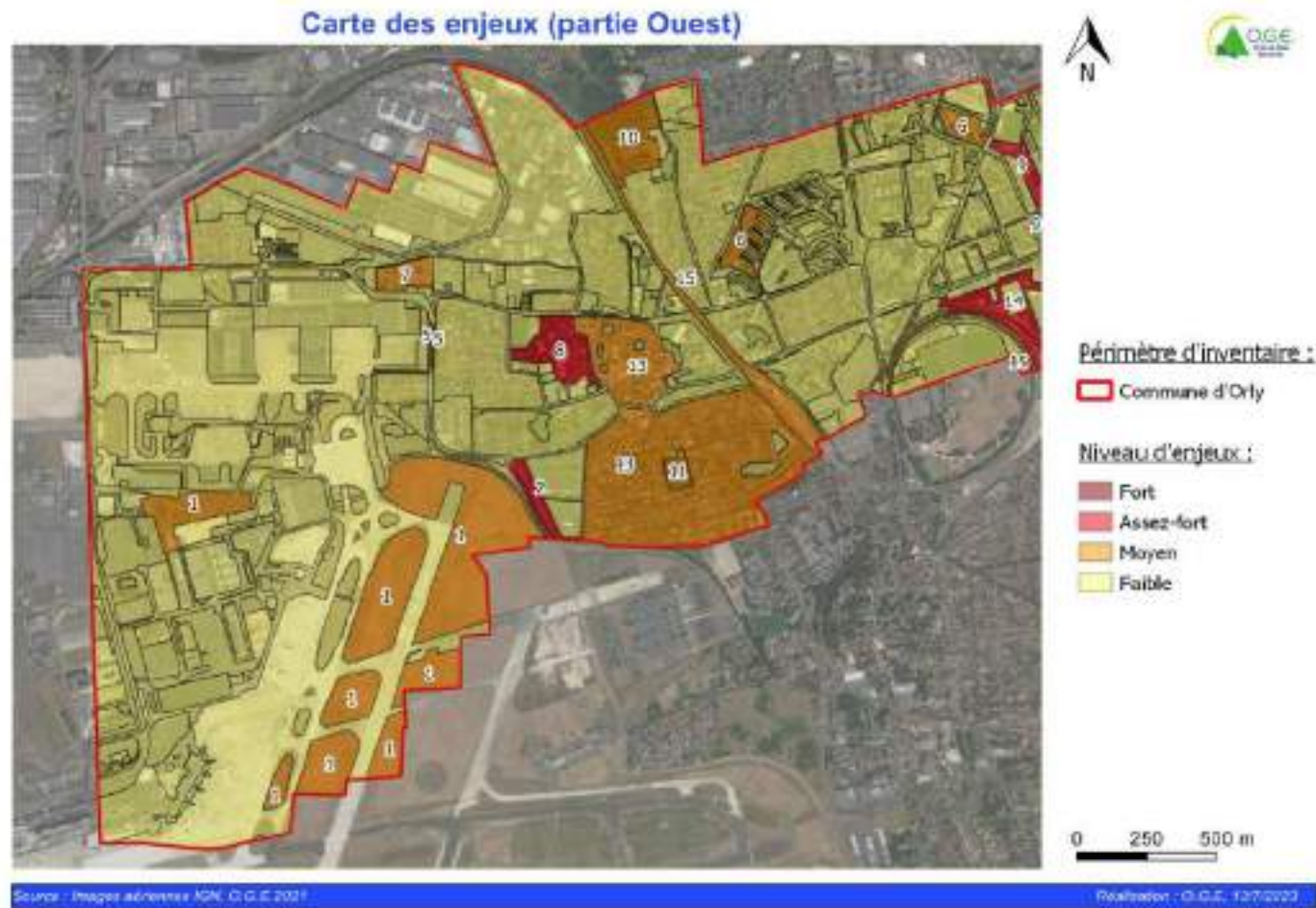
Grande Aesche *Aeshna grandis*
© O.G.E.



Petit Mars changeant *Apatura ilia*
© O. Labbaye O.G.E.

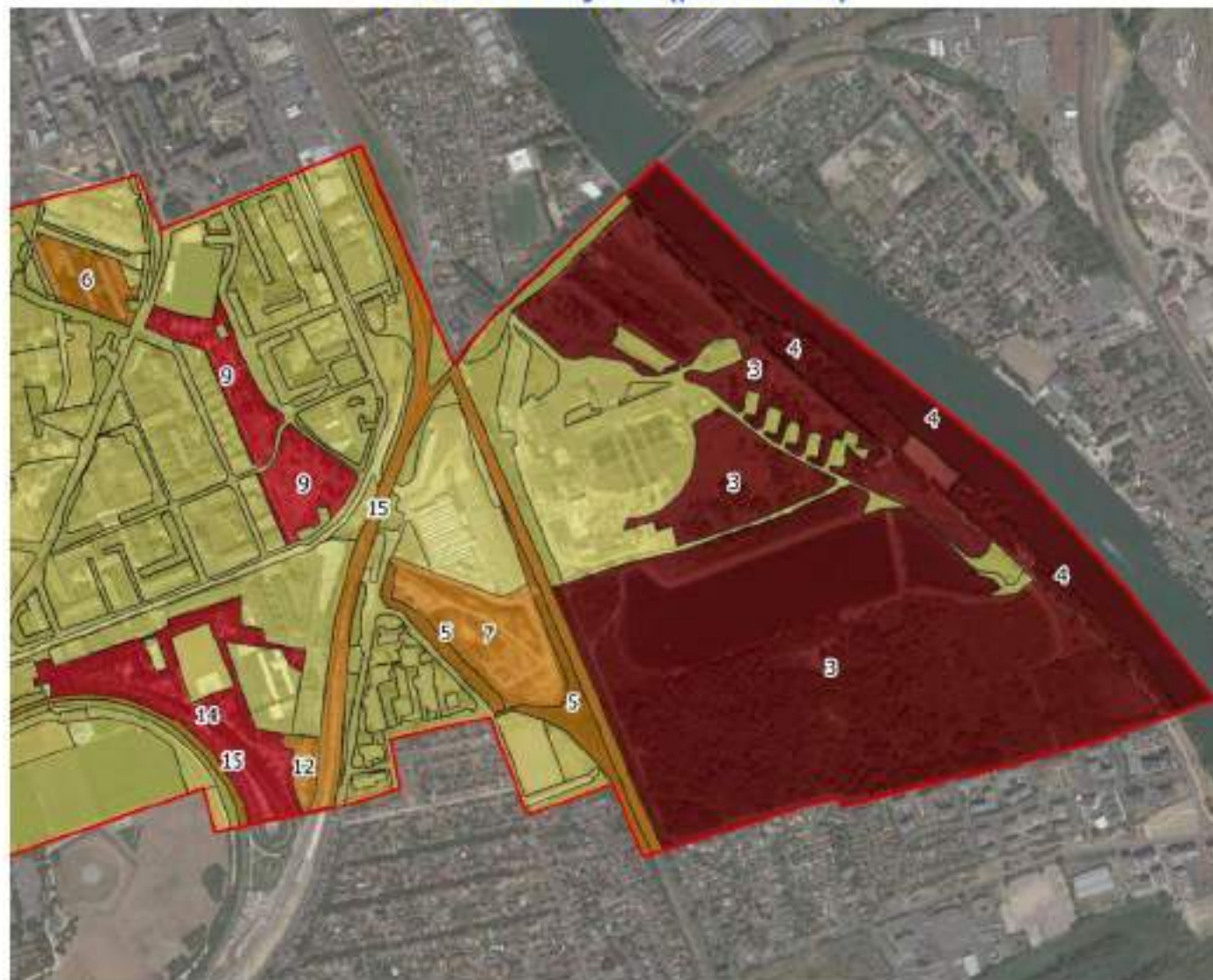
8. Les enjeux

- ❑ La somme des espèces remarquables, pour la flore comme pour la faune, permet d'identifier les enjeux écologiques des différents espaces de la commune où ces espèces ont été observées



8. Les enjeux

Carte des enjeux (partie Est)



Périmètre d'inventaire :

 Commune d'Orly

Niveau d'enjeux :

 Fort

 Assez-fort

 Moyen

 Faible

0 100 200 m

9. Les corridors écologiques et les obstacles à la circulation des espèces

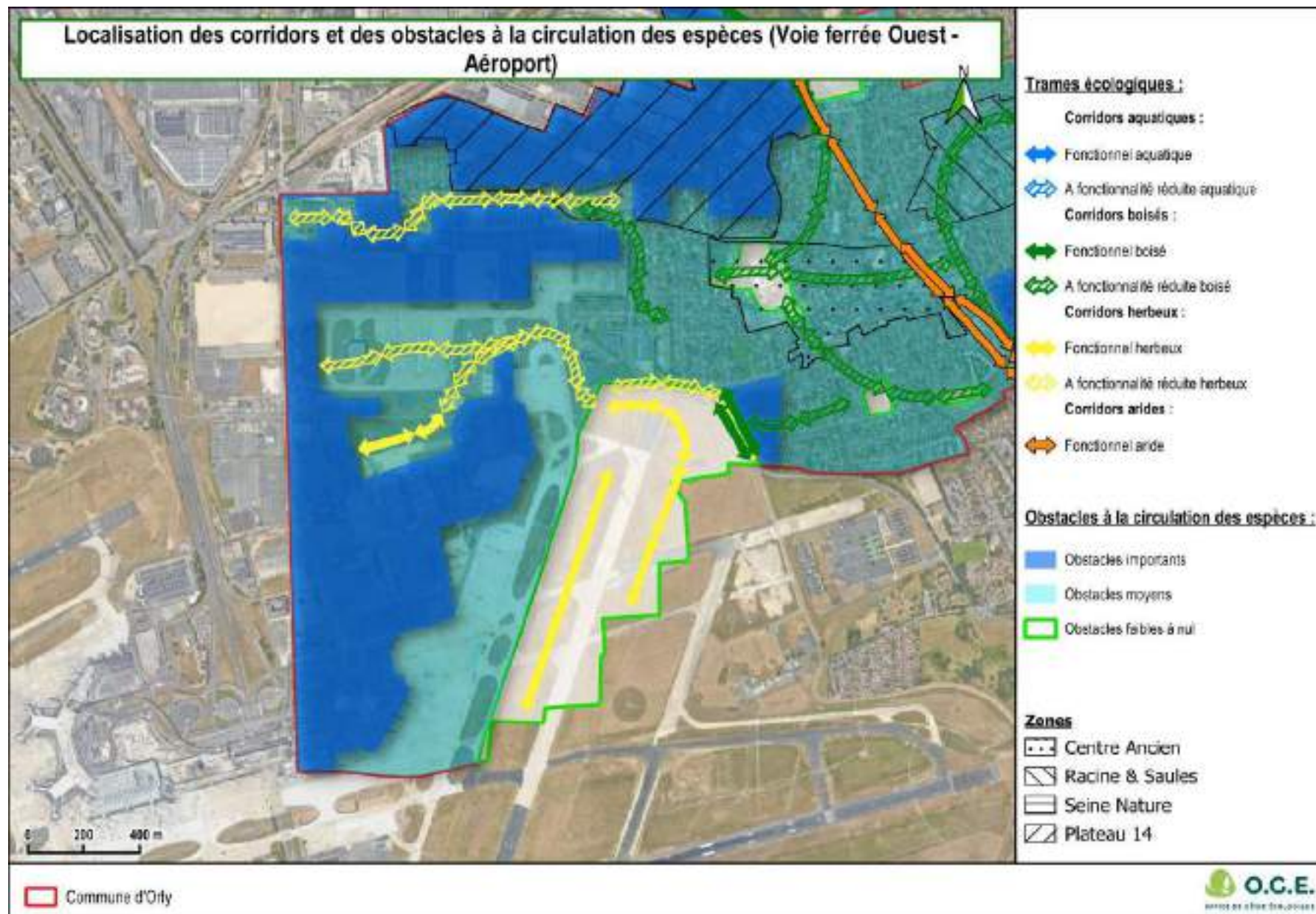
- ❑ **Les corridors écologiques sont les axes de déplacements utilisés préférentiellement par les espèces pour circuler.** Il s'agit d'une succession d'habitats favorables aux individus, comme des parcs boisés et des arbres d'alignements pour les oiseaux forestiers, des bandes herbeuses en bordure de route pour les criquets et les papillons, des cours d'eau pour les espèces associées à l'eau, des espaces arides sans végétation, pour les espèces fréquentant les milieux secs sans végétation.



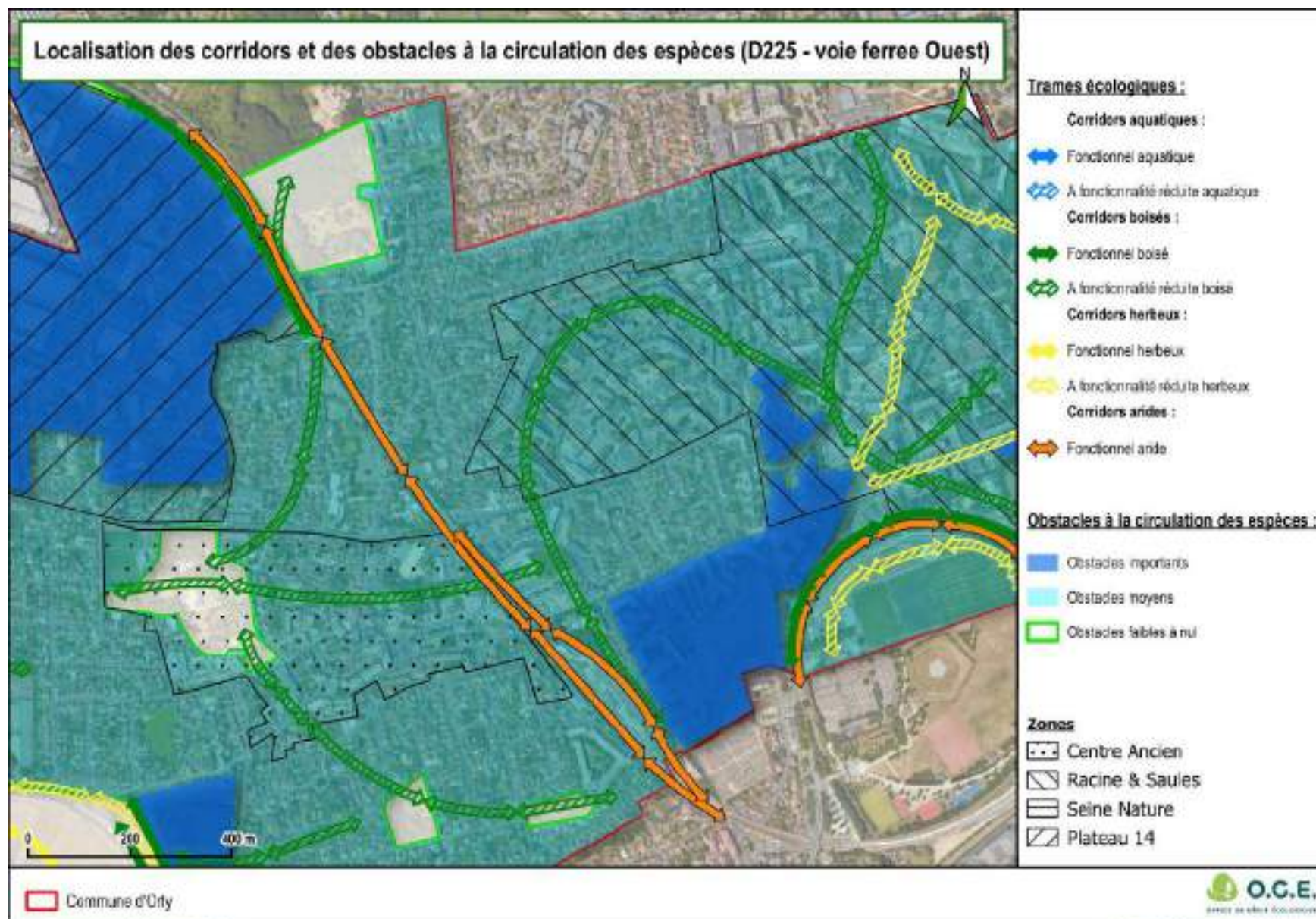
A gauche: Criquet verte-échine *Chorthippus dorsatus* © O. Labbaye O.G.E.

A droite: Bordure herbeuse permettant le déplacement des insectes associés aux prairies, comme le Criquet verte-échine *Chorthippus dorsatus*. Rue Paul Vaillant-Couturier à proximité du collège Poullart des Places © O. Labbaye O.G.E.

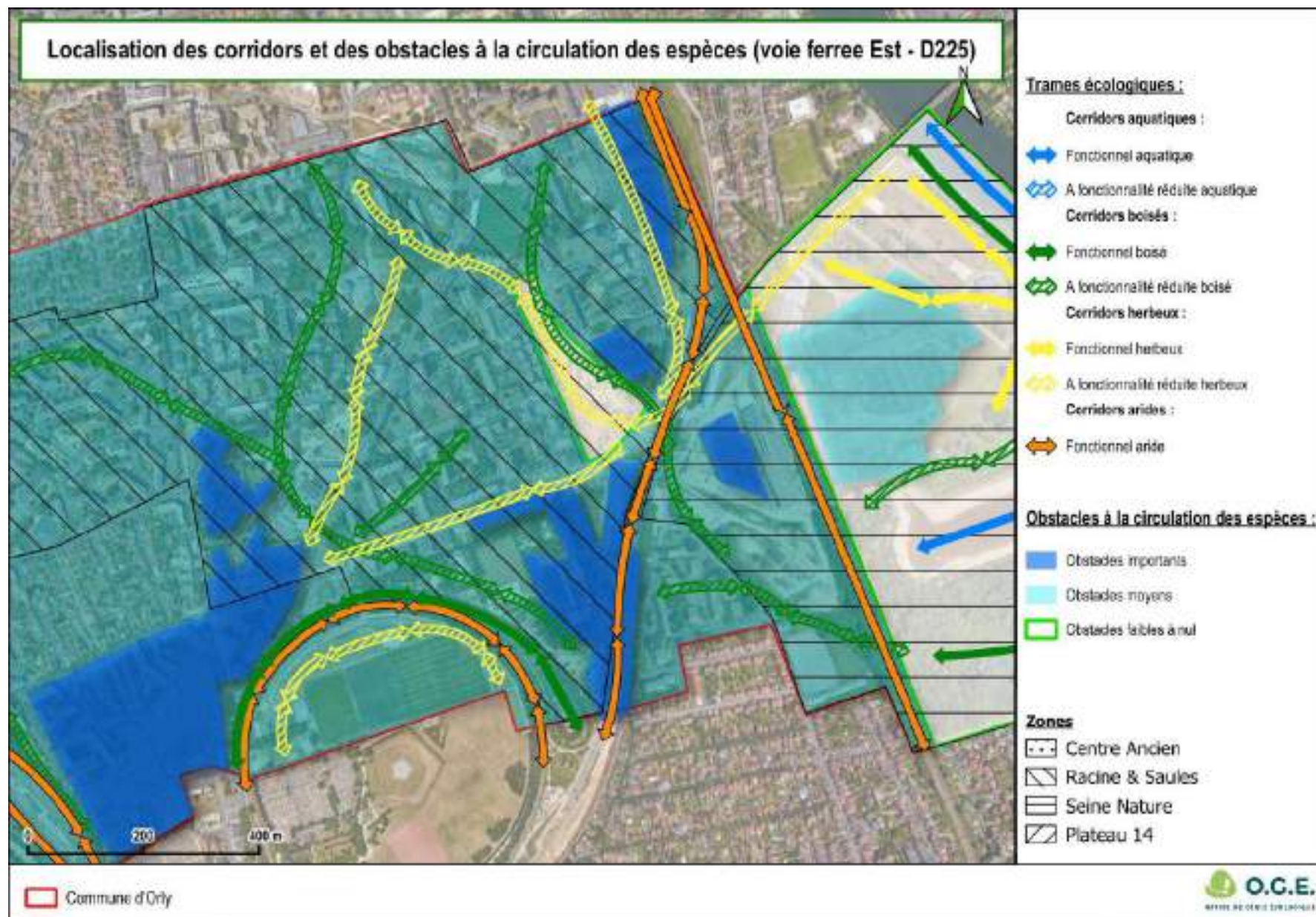
9. Les corridors écologiques et les obstacles à la circulation des espèces



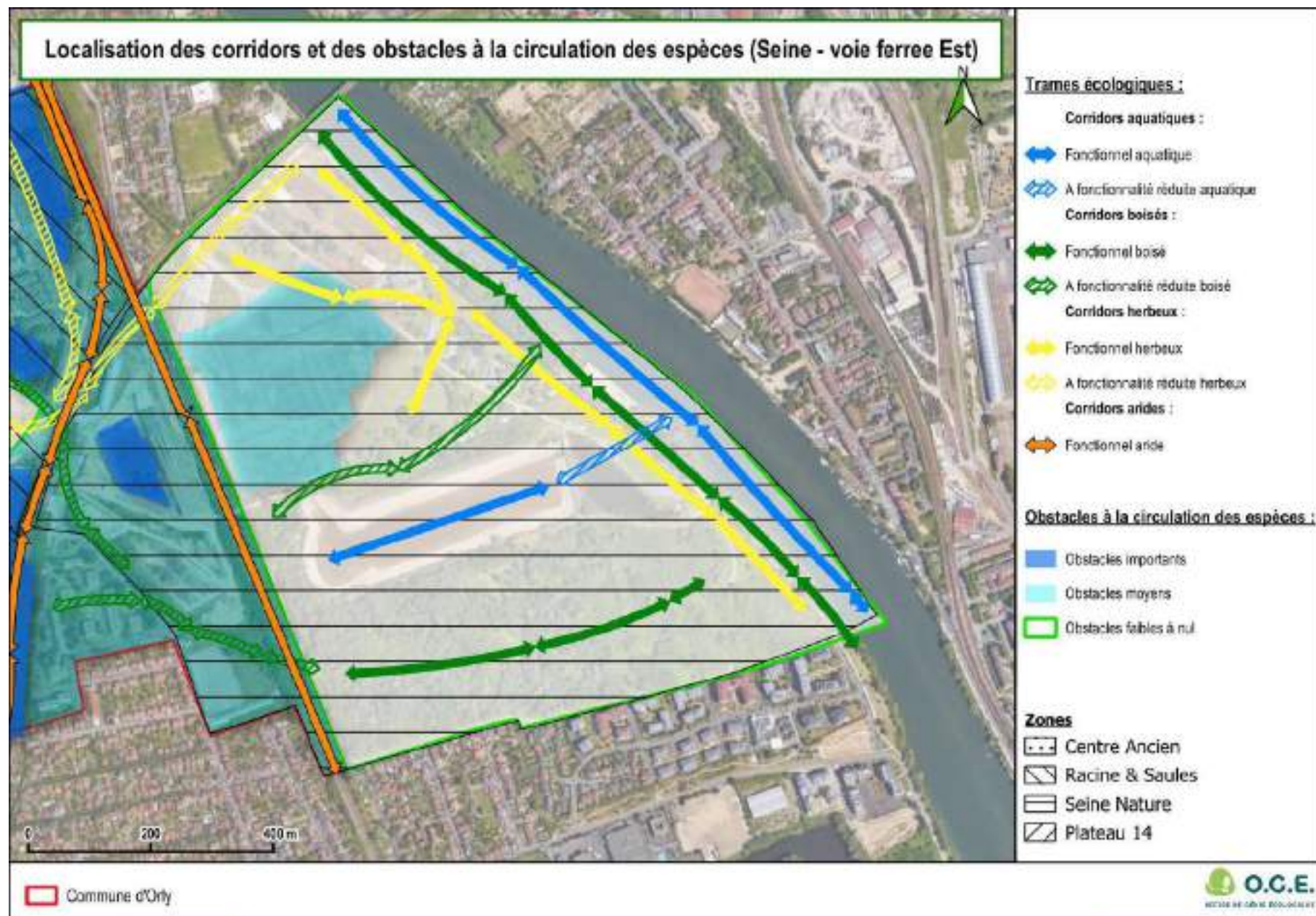
9. Les corridors écologiques et les obstacles à la circulation des espèces



9. Les corridors écologiques et les obstacles à la circulation des espèces



9. Les corridors écologiques et les obstacles à la circulation des espèces



10. La trame noire

- ❑ **La trame noire correspond à un corridor écologique spécifique, associé à l'obscurité.** Les lumières vives des éclairages urbains perturbent les insectes nocturnes, les épuisent et font baisser ainsi leurs populations. Les chauves-souris qui s'en nourrissent risquent à leur tour de régresser par manque de ressources alimentaires. De plus, la plupart des espèces de chauves-souris ne gîtent pas à proximité des lumières artificielles.



A gauche: Pipistrelles indéterminées *Pipistrellus* sp. © O.G.E.

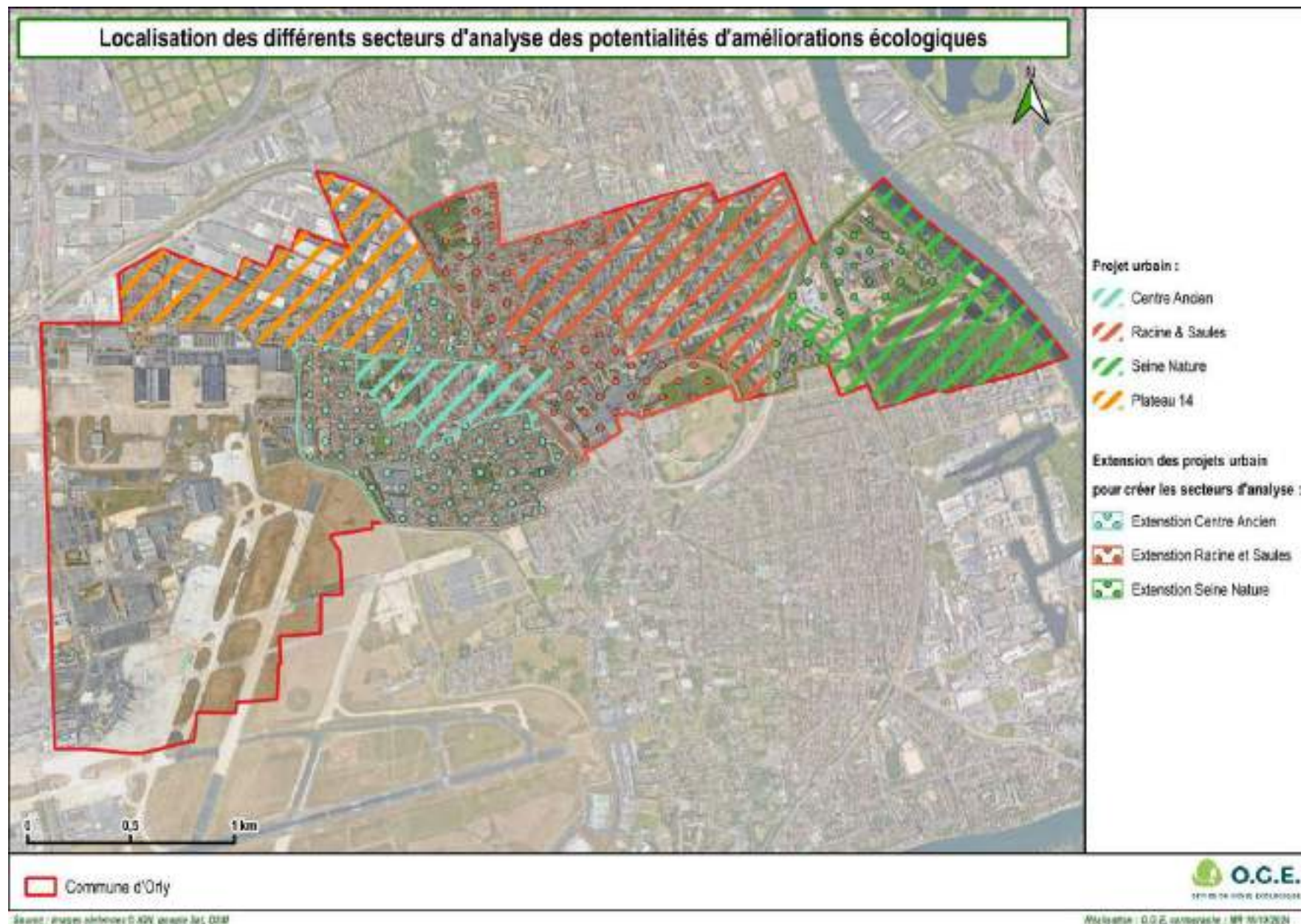
A droite: la Phalène anguleuse *Timandra comae*, un papillon nocturne rentrant dans le régime alimentaire des chauves-souris et victime des éclairages artificiels © M. Sébille O.G.E.

10. La trame noire

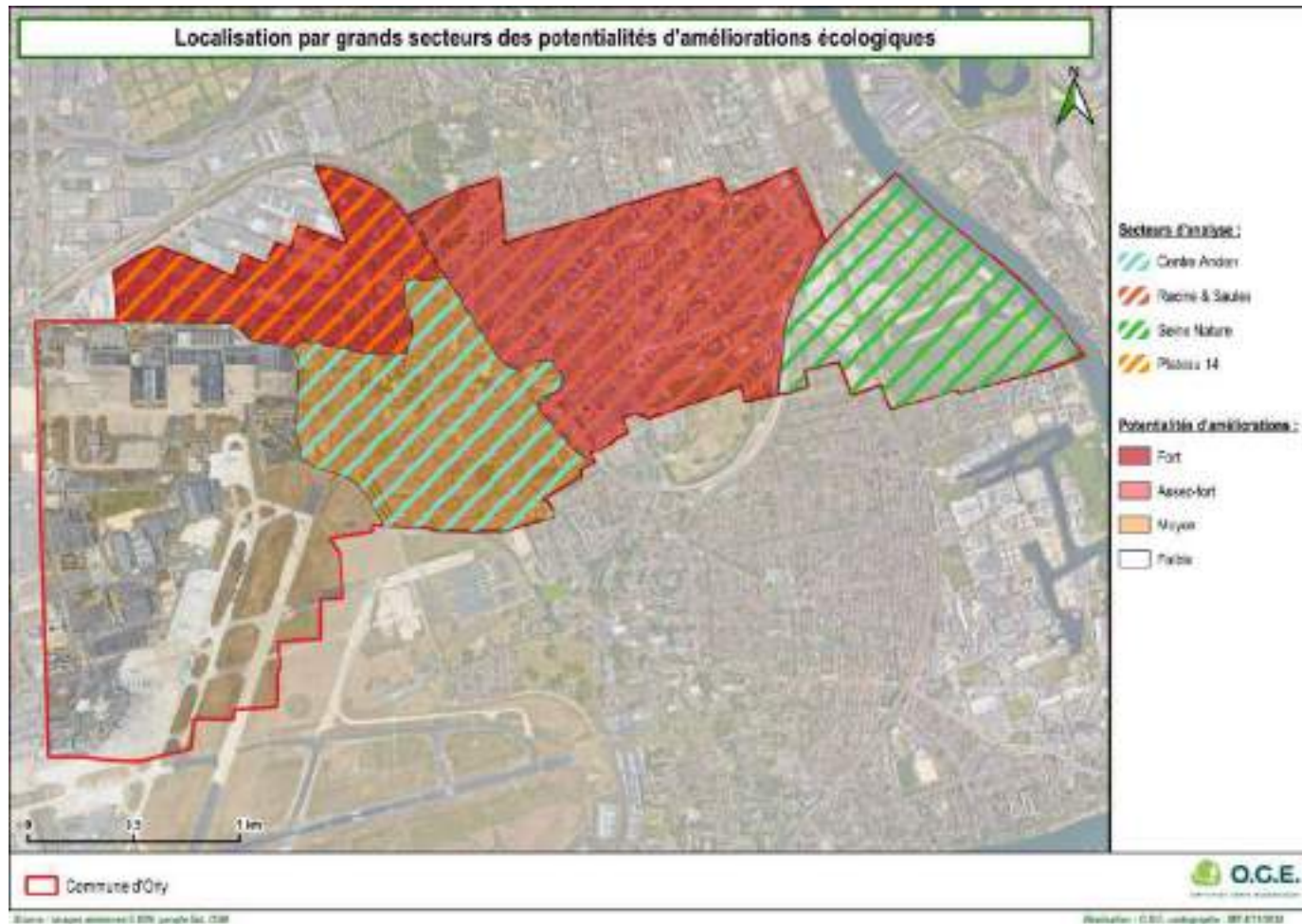
Carte de la trame noire sur la commune d'Orly



11. Secteurs d'analyse



12. Potentialités d'améliorations écologiques



- ❑ Plus un secteur sera pauvre en biodiversité, plus sa potentialité d'amélioration sera élevée: des mesures adaptées permettront d'attirer des espèces. A l'inverse, plus il sera riche en biodiversité, moins les potentialités seront élevées, car les conditions à la présence des espèces sont déjà réunies.

13. Stratégie par secteur

➤ Secteur Plateau 14: fortes potentialités d'amélioration

Mesures proposées:

- Désimperméabilisations;
- Massifs fleuris de plantes mellifères;
- Adaptation pour l'éclairage;
- Mesures diversifiées pour le futur Parc des Quinze Arpents: dunes à abeilles sauvages, création de massifs buissonneux épineux, création de milieux herbacés prairiaux, plantation ou semis d'espèces mellifères, mise en place d'andains à petite faune, mise en place de nichoirs à Rougegorge familier *Erithacus rubecula*....



Exemple de bandes herbeuses associées à des voiries

© O. Labbaye O.G.E.

13. Stratégie par secteur

➤ **Secteur Centre ancien: potentialités d'amélioration moyennes**

Mesures:

- Conservation des vieux arbres à cavités;
- Nichoirs à Moineau domestique *Passer domesticus*;
- Nichoirs à Martinet noir *Apus apus*;
- Gîtes à chauves-souris;
- Mesures diversifiées pour les Parcs Georges Méliès et de la Cloche notamment: dunes à abeilles sauvages, création de massifs buissonneux épineux, plantation ou semis d'espèces mellifères, mise en place d'andains à petite faune, mise en place de nichoirs à Rougegorge familier *Erithacus rubecula*....



Moineau domestique *Passer domesticus*

© M. Sébille O.G.E.

13. Stratégie par secteur

- **Secteur Racines et Saules: potentialités d'amélioration assez fortes**

Mesures:

- Désimperméabilisations
- Adaptation pour l'éclairage;
- Mesures diversifiées pour les Parcs des Saules, de l'Oiseau et Jean Mermoz notamment: dunes à abeilles sauvages, création de massifs buissonneux épineux, création de milieux herbacés prairiaux, plantation ou semis d'espèces mellifères, mise en place d'andains à petite faune, mise en place de nichoirs à Rougegorge familier *Erithacus rubecula*....



Construction d'un andain © L. Berger O.G.E.

- **Secteur Seine Nature: potentialités d'amélioration faibles**

Mesure:

- Contrôle des plantes exotiques invasives.



Renouée du Japon au Parc des saules

© E. Gucciardo O.G.E.

14. Type de mesures

➤ Désimperméabilisation de trottoirs

L'aménagement de bandes herbeuses permettra le déplacement de la petite faune peu mobile, dont la circulation est la plus entravée en milieu urbain.

Gestion adaptée (fauches avec exportation des déchets de coupe).

Condition à réunir pour l'installation :
une voie suffisamment large pour conserver une piste imperméable pour les piétons, la bande herbeuse en elle-même pouvant être de largeur variable.



Exemple de bandes herbeuses associées à des voiries
© O. Labbaye O.G.E.

Espèces cibles concernées: **Hérisson d'Europe** *Erinaceus europaeus*, **Lézard des murailles** *Podarcis muralis*, **Criquet mélodieux** *Gomphocerippus biguttulus*

14. Type de mesures

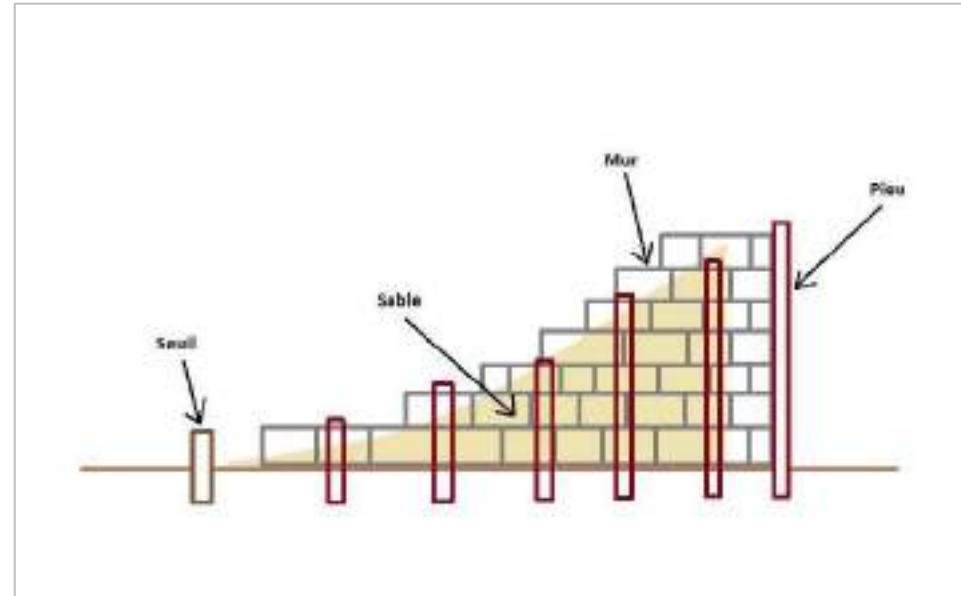
➤ Mise en place de dunes à abeilles sauvages

Butte de sable mélangée à de la terre, soutenue par un petit muret de pierres en arc de cercle.

Hauteur de l'aménagement: entre 0,75 et 1 m.

Conditions à réunir pour l'installation :

- Un espace vert comportant des parterres fleuris ;
- Un emplacement éloigné des sentiers et cheminements pour éviter les dégradations ;
- Une exposition ensoleillée sud-ouest, sud ou sud-est.



Dune sableuse à abeilles solitaires © O. Labbaye O.G.E.



Andrène barbue *Andrena barbilabris* © L. Berger O.G.E.

14. Type de mesures

➤ Création de massifs buissonneux épineux

Pour favoriser la nidification de passereaux construisant leur nid près du sol, pour les insectes butineurs et pour les chenilles de papillons peu répandus.

Essences: **Prunelier noir** *Prunus spinosa*, **Aubépine à un style** *Crataegus monogyna*, **Eglantier** *Rosa canina* et **Roncier** *Rubus fruticosus*.

Conditions à réunir pour l'installation :

- Un espace vert comportant des lisières et des secteurs ouverts, les ligneux préconisés ayant besoin de lumière pour se développer.



Jeune grive *Turdus sp.* au nid
dans une aubépine à un style *Crataegus monogyna* © O.G.E.

14. Type de mesures

➤ Création de milieux herbacés prairiaux

Equivalent d'une prairie mésophile (ni trop sèche, ni trop humide), très favorable à biodiversité floristique et faunistique.

Gestion adaptée (fauches avec exportation des déchets de coupe) et, si besoin, semis de graines.

Conditions à réunir pour l'installation :

- Un espace vert comportant des secteurs ensoleillés.



Prairie mésophile © O.G.E.

Espèces cibles concernées: Criquet mélodieux
Gomphocerippus biguttulus

14. Type de mesures

➤ Plantation ou semis d'espèces mellifères

Espèces appréciées par les butineurs qui peuvent composer en tout ou partie des parterres fleuris. La sélection a été également faite sur le critère de la résistance aux déficits hydriques: l'**Achillée millefeuille** *Achillea millefolium*, la **Bourrache officinale** *Borago officinalis*, le **Fenouil** *Foeniculum vulgare*, l'**Hysope** *Hyssopus officinalis*, la **Linaire commune** *Linaria vulgaris*, le **Lotier corniculé** *Lotus corniculatus*, l'**Origan** *Origanum vulgare*, le **Romarin** *Rosmarinus officinalis*, la **Sarriette** ou **Calament** *Clinopodium nepeta*, la **Sauge des près** *Salvia pratensis*, la **Scabieuse des champs** *Knautia arvensis*, la **Valériane** *Centranthus ruber* et la **Vipérine** *Echium vulgare*.



Flambé *Iphiclides podalirius* butinant des fleurs d'Origan *Origanum vulgare* © O.Labbaye O.G.E.

Conditions à réunir pour l'installation :

- Espaces ensoleillés.

14. Type de mesures

➤ Gestion des plantes exotiques invasives

Les végétaux exogènes peuvent concurrencer les espèces autochtones et perturber les écosystèmes naturels.

Une gestion adaptée est préconisée.

Plusieurs espèces sont concernées, notamment la **Renouée du Japon** *Reynoutria japonica*, l'**Ailante** *Ailanthus altissima*, le **Sainfoin d'Espagne** *Galega officinalis*, le **Laurier cerise** *Prunus laurocerasus*, l'**Erable negundo** *Acer negundo*, le **Buddleia du Père David** *Buddleja davidii*...



Renouée du Japon au Parc des saules
© E. Gucciardo O.G.E.

14. Type de mesures

➤ Mise en place d'andains

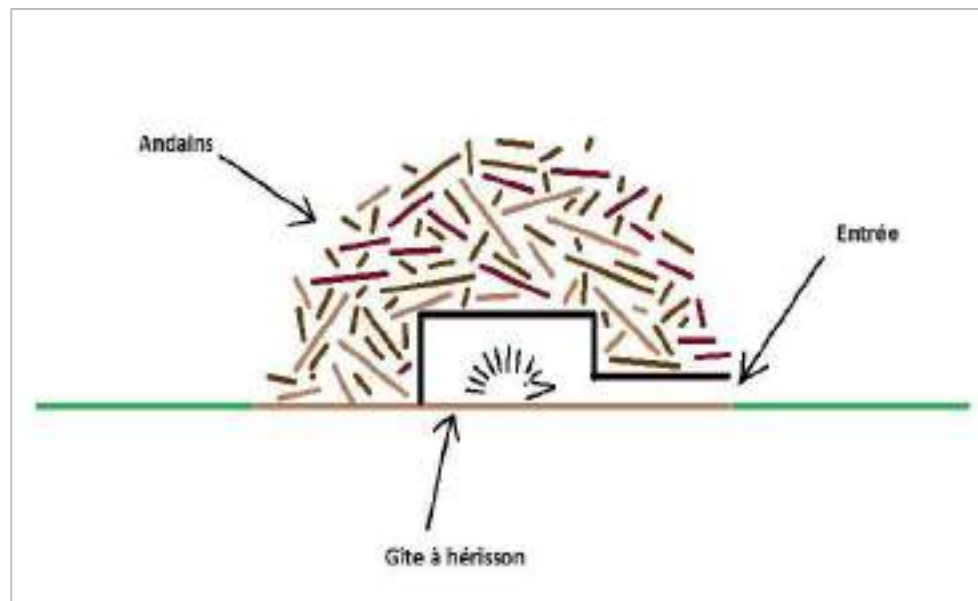
Aménagement favorable à la petite faune (insectes, petits mammifères, reptiles....)

Amoncellement de pierres, bois et branchages recouvrant un gîte à **Hérisson d'Europe** *Erinaceus europaeus*.

Hauteur de 0,75 à 1 mètre et d'une largeur ou d'un diamètre d'au moins un mètre.

Conditions à réunir pour l'installation :

- Un espace vert d'au moins 5 000 m² proche d'autres espaces verts ;
- Un emplacement éloigné des sentiers et cheminements pour éviter les dégradations.



Andain à petite faune avec gîte à hérisson © O.G.E.

Espèces cibles concernées: Hérisson d'Europe
Erinaceus europaeus

14. Type de mesures

➤ Adaptation de l'éclairage pour la faune

La lumière artificielle nocturne est source d'impacts sur la faune: elle fait régresser les papillons nocturnes ainsi que les chauves-souris qui sont leurs prédatrices.

Les lumières doivent être dirigées vers le bas et les couleurs ambrées, ne dépassant pas les 3 000 k de température de couleur.



Espèces cibles concernées: Noctule commune *Nyctalus noctula*

Bien que profitant des éclairages qui attirent les insectes, les chauves-souris en pâtissent à moyen et long terme © V.Vignon O.G.E.

14. Type de mesures

➤ Mise en place de nichoirs à Chouette hulotte *Strix aluco*

Dans les secteurs urbains, cette espèce manque de cavités favorables à sa nidification.

Des nichoirs adaptés peuvent y remédier.

Hauteur de pose: 6 mètres ou plus, contre un arbre.

Conditions à réunir pour l'installation :

- Un espace vert d'au moins 5 000 m² proche d'autres espaces verts ;
- Des arbres élevés comme support du nichoir.



En haut : pose d'un nichoir à Chouette hulotte © O.G.E.



A droite : Chouette hulotte © O. Labbaye O.G.E.

14. Type de mesures

➤ Mise en place de nichoirs à Martinet noir *Apus apus*

Les nouveaux programmes immobiliers comportent moins de cavités favorables à la nidification de cette espèce, qui de ce fait régresse depuis quelques années. Des nichoirs adaptés peuvent y remédier.

Hauteur de pose: 6 mètres ou plus, contre une paroi.

Conditions à réunir pour l'installation :

- Une paroi d'immeuble;
- Une hauteur de pose de 6 mètres au minimum.

Ci-contre en haut :
Martinet noir © V.Vignon
O.G.E.

Ci-contre en bas :
exemple de nichoir pour
Martinet noir

© Schwegler



14. Type de mesures

➤ Mise en place de niohirs à Moineau domestique *Passer domesticus*

La raréfaction des cavités en milieu urbain provoque la diminution de cette espèce.

Des niohirs adaptés peuvent y remédier.

Hauteur de pose: 5 mètres ou plus, contre une paroi.

Conditions à réunir pour l'installation :

- Une paroi d'immeuble;
- Une hauteur de pose de 5 mètres au minimum.



Niohir en béton de bois pour le Moineau domestique, fixé à gauche, encastré à droite
© Schwegler

Espèces cibles concernées: Moineau domestique *Passer domesticus*

14. Type de mesures

➤ Mise en place de nichoirs à Rougegorge familier *Erithacus rubecula*

Dans les secteurs urbains, cette espèce qui niche dans les cavités près du sol manque de cachettes à l'abri de la prédation par les chats.

Des nichoirs adaptés peuvent y remédier.

Hauteur de pose: 2 mètres.

Conditions à réunir pour l'installation :

- Un espace vert d'au moins 5 000 m² proche d'autres espaces verts ;
- Un emplacement éloigné des sentiers et cheminements pour éviter les dégradations.



Rougegorge familier *Erithacus rubecula* © V. Vignon O.G.E.

14. Type de mesures

➤ Mise en place gîtes à chiroptères

Les cavités dans les arbres et les constructions sont de plus en plus rares dans les communes urbaines, ce qui impacte les chauves-souris.

Des gîtes peuvent être installés pour ces espèces, contre des troncs ou des bâtiments

Hauteur de pose: minimum 3 mètres.

Conditions à réunir pour l'installation :

- Un espace vert d'au moins 5 000 m² proche d'autres espaces verts .

Espèces cibles concernées: Noctule commune
Nyctalus noctula



Gîte à chauves-souris © O. Labbaye O.G.E.

14. Type de mesures

➤ **Préservation des arbres à cavités**

Les arbres à cavités, qu'ils soient vivants ou morts, sont précieux pour un grand nombre d'espèces,

Il est proposé de conserver les arbres à cavités le plus possible.

Lorsqu'un de ces arbres représente un risque pour le public à cause d'un risque de chute, une coupe des parties dangereuses du sujet peut être faite, avec conservation du reste de l'arbre, au lieu de prévoir une coupe de l'arbre en entier, comme cela est fréquemment pratiqué.

Espèces cibles concernées: Noctule commune *Nyctalus noctula*

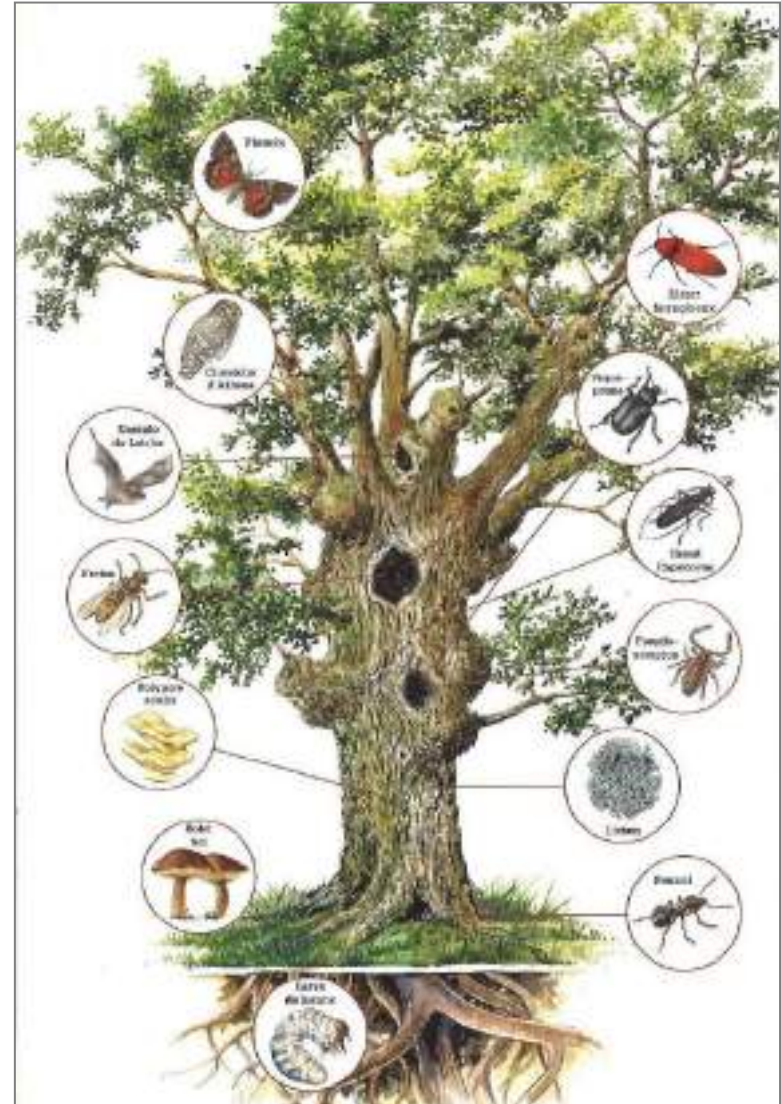


Illustration de l'intérêt des arbres à cavités
pour la biodiversité © O.G.E.

14. Type de mesures

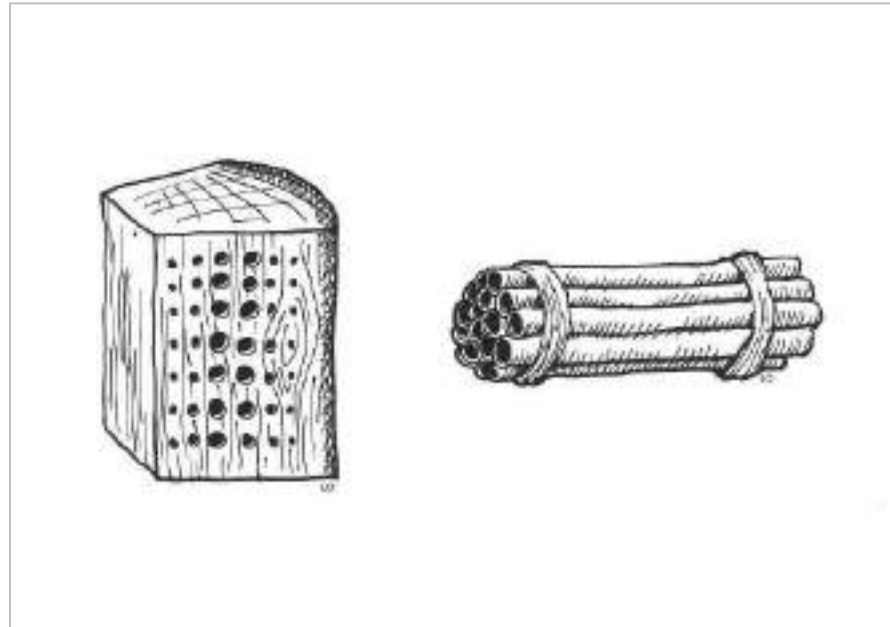
➤ Mise en place de gîtes à insectes

Les petites cavités manquent en milieu urbain, rendant difficile la reproduction d'insectes butineurs, dont les abeilles solitaires.

Des gîtes à insectes sont proposés pour les favoriser, avec des modèles et des volumes variables.

Conditions à réunir pour l'installation :

- Un espace vert comportant des parterres fleuris ;
- Un emplacement éloigné des sentiers et cheminements pour éviter les dégradations et les vols ;
- Une exposition ensoleillée sud-ouest, sud ou sud-est.



Exemple de gîtes à insectes

© O. Labbaye O.G.E.



14. Type de mesures

- Mise en place de nichoirs à Mésange bleue *Cyanistes caeruleus* et à Mésange charbonnière *Parus major*

Comme d'autres espèces cavicoles, la **Mésange bleue** *Cyanistes caeruleus* et la **Mésange charbonnière** *Parus major* peuvent manquer de cavités de nidification en ville.

Les nichoirs artificiels sont particulièrement efficaces pour ces espèces.

Conditions à réunir pour l'installation :

- Un espace vert d'au moins 5 000 m² proche d'autres espaces verts.



Mésange bleue *Cyanistes caeruleus*
© M. Sébille O.G.E.



Mésange charbonnière *Parus major*
© M. Sébille O.G.E.

Merci de votre attention

Olivier Labbaye

o.labbaye@oge.fr



Siège Social :

5, boulevard de Créteil

94100 Saint-Maur-des-Fossés - France

Tél : + 33 1 42 83 21 21

Fax : + 33 1 42 83 92 13

<http://www.oge.fr>